



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 85442

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conséquences de l'illettrisme à l'école. À ce jour, 25 % des enfants sortent du CM2 avec des acquis fragiles et insuffisants en lecture, mathématique et écriture ; 15 % en sortent sans avoir acquis les bases en lecture, mathématique, et écriture. Au total 40 % des élèves restent au collège avec de graves lacunes, ce qui perturbe leur scolarité. La Grande-Bretagne a été confrontée à des problèmes similaires. Le gouvernement britannique a opté pour la mise en place d'un test de déchiffrement obligatoire en fin de cours préparatoire au sein des écoles publiques. Aussi, il demande si elle compte s'inspirer de cette méthode d'évaluation afin de lutter contre l'illettrisme.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85442

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5546

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)